

MOTION VOTÉE PAR LE CONSEIL DES MAÎTRES du 8 juin 2023

Depuis de nombreuses années, il est imposé aux écoles du SICOVAL une organisation du temps scolaire sur 4 jours et demi alors que la majorité des communes de France fonctionnent sur 4 jours (plus de 93% des communes françaises en 2022). L'immense majorité des enseignants, des parents et des municipalités plébiscite ce rythme (de nombreux témoignages que nous avons recueillis peuvent en attester).

Les rythmes scolaires territorialisés créent une inégalité de traitement entre les enseignants de l'Éducation Nationale, c'est le cas aussi pour les usagers de l'école. Nous demandons que l'école de la République garantisse l'égalité des droits pour les élèves et leurs enseignants sur tout le territoire, cela passe par la généralisation de 4 jours.

Aucune étude ne prouve par ailleurs que les résultats des élèves soient meilleurs lorsqu'ils travaillent sur 4 jours et demi.

Lorsque la semaine scolaire comptait 27 heures, la répartition sur 9 demi-journées s'entendait. La semaine d'école comptait 3h de plus qu'actuellement, et il était nécessaire d'alléger les journées. Depuis que la semaine scolaire est passée à 24 heures de classe (2008), cette organisation n'a plus de sens: les après-midis de classe sont très courtes et ne permettent pas l'organisation de temps d'enseignements sereins, de plus la matinée de classe du mercredi génère une fatigue inutile.

L'ajout d'une demi-journée de classe n'a pas permis d'alléger les journées de nos élèves qui pour la grande majorité d'entre eux quittent l'école après 17h, avec parfois en plus des activités extrascolaires sur pause méridienne ou après la classe.

Des offres doivent être proposées aux parents pour permettre l'accueil de leurs enfants les jours où ils travaillent, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie et de travail à l'école pour les élèves et les enseignants. Des solutions doivent être trouvées permettant une vraie pause le mercredi.

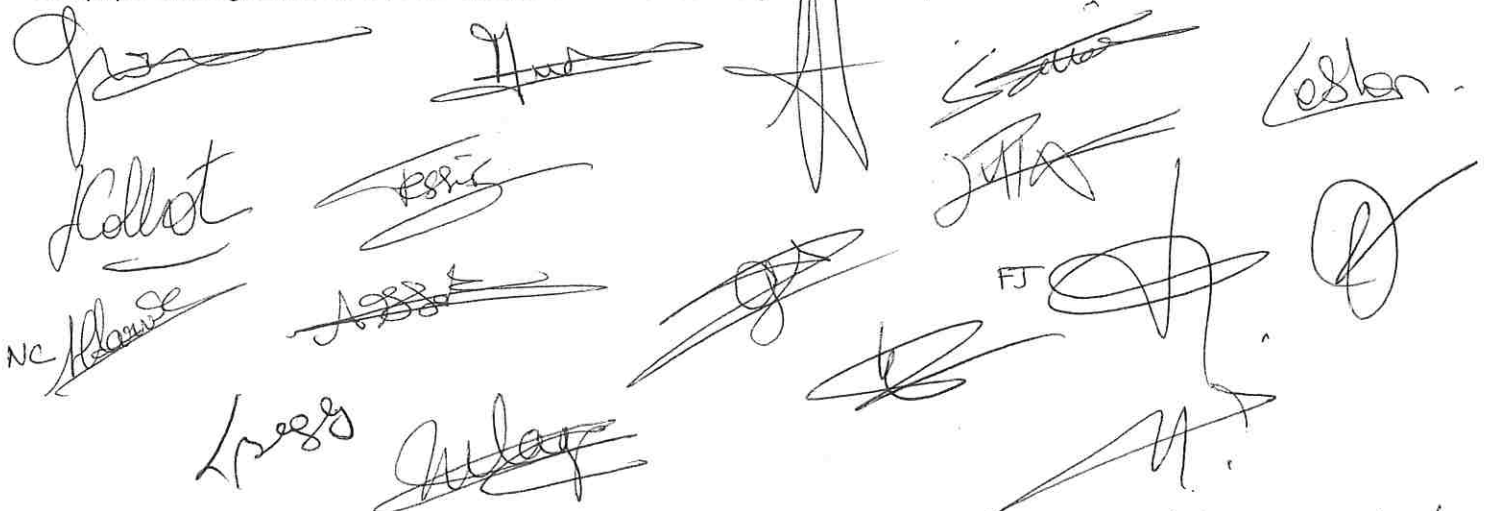
L'organisation du temps de travail sur 4 jours est à l'ordre du jour et a fait ses preuves dans de nombreuses entreprises et secteurs d'activité en Europe et en France. Il présente des avantages certains: un gain de productivité, une baisse du stress et de la fatigue, une réduction du taux d'absentéisme et une incidence environnementale favorable liée à la réduction des déplacements (avec allègement des coûts financiers). Tous ces arguments sont applicables aux élèves et aux enseignants, l'école y gagnerait en qualité d'apprentissage.

Comme ceux des autres corps de métiers, les professeur(e)s des écoles sont des travailleurs et des travailleuses dont le temps et les conditions de travail doivent être entendus et pris en compte. Le mercredi permettrait notamment à l'équipe de mettre en place des temps de concertation sereins, au service de l'école et des élèves, actuellement ces temps nous manquent cruellement.

Lors de plusieurs conseils d'école, nous avons interpellé les différents partenaires (Mairie, parents, élus) sur la question des rythmes scolaires et avons formulé la demande d'organiser la semaine scolaire sur 4 jours. Nous avons également rencontré des enseignants d'écoles fonctionnant sur 4 jours et échangé avec des municipalités qui ont initié ce fonctionnement depuis plusieurs années. Tous s'accordent à dire que la semaine de 4 jours est un avantage pour chacune des parties (enseignants, élèves, parents, mairie).

C'est pour cela que nous demandons qu'une règle commune soit appliquée pour toutes les écoles, et que la semaine de quatre jours dont nous entendons souvent parler pour d'autres professions, soit mise en place dans notre commune.

L'équipe enseignante de l'école élémentaire Marcel Pagnol d'Escalquens

The image shows a collection of approximately 16 handwritten signatures in black ink, arranged in several rows. The signatures vary in style, from simple and legible to more stylized and cursive. Some signatures are accompanied by small initials or names written in a smaller font, such as 'Kellot', 'L. P. 8/8', 'FJ', and 'L. P. 8/8'. The overall appearance is that of a group of individuals who have signed a document together.

16 enseignants signataires et la directrice (l'enseignante absente)